



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement SPPI PATRIMOINE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2022**

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

**Fonds Commun de Placement
SPPI PATRIMOINE**

11 bis, rue Scribe - 75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SPPI PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Isabelle Bousquie
KPMG le 05/01/2023 15:11:31

Isabelle Bousquier
Associé



RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SPPI PATRIMOINE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur composite de référence 75% FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y + 25% EURO STOXX, sur la durée de placement recommandée.

La composition de l'OPCVM peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur. L'OPC est géré activement.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis

Stratégie d'investissement

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la stratégie d'investissement consiste à rechercher les opportunités se présentant sur les différents marchés de la zone euro (actions, obligations, monétaire) permettant d'optimiser le rendement du portefeuille.

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : la sélection des titres vifs comme celle des parts ou actions des OPCVM et/ou FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs, (secteurs d'activité, perspectives d'activité des sociétés pour les titres vifs), et qualitatifs (société de gestion, gérant, process pour les OPCVM et FIA). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps et qui peut s'écarte, selon les périodes, de la composition de l'indicateur.
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme à partir de l'analyse des fondamentaux économiques.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

- De 40% à 100% en instruments financiers de taux, souverains, du secteur public ou privé, y compris de pays émergents, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés, émis par des émetteurs de toutes zones géographiques, dont :
 - de 0% à 20% en instruments de taux spéculatifs « high yield » au moment de l'acquisition.
 - de 0 à 10% en instruments de taux de pays émergents.

Est considérée comme « Investment Grade », toute émission :

- Pour le long terme, notée au minimum BBB-/Baa3/BBB- par au moins une des 3 agences de notation, Standard & Poor's, Moody's ou Fitch ou selon l'analyse de la société de gestion de portefeuille.
- Pour le court terme, notée au minimum A3/P3/F3 par au moins une des 3 agences de notation, Standard & Poor's, Moody's ou Fitch ou selon l'analyse de la société de gestion de portefeuille.

Lorsque l'émission n'est pas notée, la notation de l'émetteur est retenue.

Est considérée comme spéculative (High Yield) toute émission qui ne respecte pas ces critères de notation.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et + 5.

- De 0% à 50% sur les marchés d'actions internationales, y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs dont :
 - de 0% à 25% aux marchés d'actions de petite et moyenne capitalisations (< 1 milliard d'euros).
 - de 0% à 10% aux marchés d'actions de pays émergents.
- De 0% à 40% en obligations convertibles libellées en euro.
- De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de couverture uniquement du risque de change.

- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, et de change.

Ces instruments peuvent entraîner une surexposition globale de 20% maximum de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

Environnement économique et financier

Quatrième trimestre 2021

La croissance américaine a atteint 5,5% en 2021, tirée par une consommation solide et les différents plans de relance votés par l'administration Biden. La zone euro a également profité de la forte hausse de la demande des consommateurs au pouvoir d'achat gonflé par une épargne disponible importante. Dans le même temps, la Chine, qui n'a pas bénéficié des plans de relance, a connu un effritement de sa croissance et a fait face à une crise immobilière à l'image du conglomérat Evergrande, au bord de la faillite. Les pays émergents ont, quant à eux, souffert d'un faible taux de vaccination et des perspectives de hausse des taux d'intérêt américains.

La forte hausse des prix de l'énergie et les problèmes d'approvisionnement dans de nombreux secteurs ont entraîné une hausse des coûts de production. Les indices d'inflation ont ainsi progressé pour atteindre 7% aux Etats-Unis et 5% en zone euro. Jugée temporaire par les banques centrales dans un premier temps, la hausse des prix est devenue un élément déterminant en fin d'année, poussant notamment la Réserve Fédérale Américaine à démarrer son programme de réduction d'achats d'actifs (Tapering) et à envisager plusieurs hausses des taux en 2022. La BCE n'a pas modifié ses prévisions d'un retour de l'inflation à son objectif de 2% à moyen terme et a simplement réduit ses achats d'actifs liés à la pandémie (PEPP).

Dans ce contexte, malgré un environnement haussier sur les taux d'intérêt, les investisseurs sont passés en mode « risk on », entraînant les principaux marchés actions vers de nouveaux sommets.

1er trimestre 2022

Les marchés obligataires ont été impactés par les anticipations de hausse des taux aux Etats-Unis et, plus globalement, par la forte montée de l'inflation. Les taux 10 ans européens et américains ont augmenté d'environ 0,80% sur le premier trimestre, atteignant 2,34% aux USA et 0,54% en Allemagne. Les anticipations d'inflation à long terme en Europe ont bondi après l'éclatement du conflit en Ukraine, passant de 1,80% en début d'année à près de 2,70% fin mars. En données publiées, l'inflation européenne a atteint +7,4% en rythme annualisé au T1, soit un plus haut niveau jamais égalé depuis plus de 30 ans.

Concernant les obligations d'entreprises privées, les spreads de crédit se sont assez largement écartés après avoir évolué sur des niveaux historiquement bas en 2021. Ainsi, l'indice crédit CrossOver est passé de 242bps à 338bps sur le 1er trimestre, reflétant l'inquiétude des investisseurs quant au climat géopolitique actuel.

Cette inquiétude s'est également répercutee sur les marchés actions. Après avoir atteint des points hauts début janvier, l'Eurostoxx et le DAX ont perdu -9,2% alors que le CAC, notamment porté par les performances positives de Sanofi, Air Liquide et Total, a limité la baisse à -6,9%. Les performances sectorielles ont une fois de plus été très hétérogènes, avec une performance positive du Oil & Gas (+5,3%) et des Matières Premières (+2,8%), alors que le Retail (-28,8%) et la Techno (-16,1%) ont enregistré les plus fortes baisses. La performance des marchés émergents est peu ou prou en ligne avec celle des pays développés sur le trimestre (-7,4%), avec une sous-performance des actions chinoises toujours impactées par la crise sanitaire et les confinements à répétition.

Le dollar américain a continué de s'apprécier face à l'euro (EUR/USD : -2,64%), dans la continuité de la tendance du second semestre 2021 et dans l'anticipation d'une normalisation de la politique monétaire aux Etats-Unis. Les répercussions du conflit en Ukraine ont affolé les prix des matières premières, notamment le pétrole (+38,74%).

2ème trimestre 2022

Après quatre mois de conflit, les positions se sont sensiblement durcies entre les pays occidentaux, qui ont multiplié les sanctions économiques, et la Russie qui brandi la menace de l'arrêt des livraisons de gaz à destination de l'Europe tout en continuant d'alimenter ses autres partenaires chinois et indiens. L'hypothèse d'une pénurie de gaz cet hiver, notamment en Allemagne, a clairement été envisagée avec ses nombreuses répercussions sur l'activité économique. L'inflation n'a pas cessé de progresser et atteint des niveaux inégalés depuis les années 70. En rythme annuel, l'inflation s'est inscrite à 9,1% aux Etats-Unis et 8,6% dans la zone euro. Concomitamment, le rythme de croissance a été régulièrement revu en baisse.

La hausse des taux à 10 ans, comprise entre +1,5% et 2% selon les pays, aura eu raison de la performance des fonds obligataires qui présentaient une sensibilité « taux » positive. Un mouvement d'aplatissement des courbes de taux (voire d'inversion aux Etats-Unis) s'est progressivement mis en place, validant le scénario d'un ralentissement plus marqué de l'économie.

Les obligations indexées à l'inflation ont bien performé en début de période suite à une hausse des points morts d'inflation avant de se replier devant les perspectives d'un retour rapide de l'inflation sur les objectifs de 2% à moyen terme.

Le marché du crédit a connu sa pire performance historique. Un mouvement d'écartement sans précédent des spreads de crédit (indice CrossOver passant de 242bps à 580bps) s'est rajouté à la hausse des taux, entraînant des baisses de plus de 10% des indices. Ce phénomène a clairement été amplifié par la disparition quasi-complète de la liquidité sur le marché obligataire et des craintes sur les opérations de refinancement à venir.

Les indices européens ont reculé de 18,11% (Eurostoxx). Après un premier trimestre marqué par la chute des valeurs Techno et des valeurs du luxe, l'invasion en Ukraine a amplifié les craintes de récession et entraîné l'ensemble des secteurs à la baisse (à

l'exception des valeurs liées à l'énergie).

Au global, seuls les secteurs de l'Energie (+12,56%) et des Telecoms (+0,04%) affichent une performance positive sur le semestre. A l'opposé, on retrouve le secteur des biens de consommation non-cycliques (-36,59%), de la Techno (-32,41%) et de l'Industrie (-27,24%).

3ème trimestre 2022

À la suite du resserrement agressif des politiques monétaires, les taux d'intérêt à long terme sont, en moyenne, remontés de 2,50% depuis le début de l'année pour atteindre plus de 4% aux Etats-Unis et 2% en Allemagne. Dans cet environnement, marqué par la hausse du coût de production, des problèmes persistants d'approvisionnement et la chute des indicateurs de confiance, le FMI a revu en forte baisse ses prévisions avec une croissance anticipée de 3,5% en 2022 et de 0,50% en 2023 pour la zone euro.

L'inflation a atteint le niveau de 10% au mois de septembre entraînant un resserrement plus fort et plus rapide des politiques monétaires avec 2 hausses successives de 75bps aux Etats-Unis et une hausse de 50bps suivie d'une hausse de 75bps de la part de la BCE. Sur le trimestre, la hausse des taux longs s'est poursuivie, portant le mouvement à +2,32% aux Etats-Unis et à +2,30% en Allemagne.

Cet environnement très défavorable aux actifs risqués a entraîné un effondrement du marché du crédit, accentué par la disparition de la liquidité. Le Crossover 5 ans, représentatif des spreads sur les obligations à haut rendement, s'est écarté de 60bps à 640bps sur le trimestre.

Après un début d'été positif, porté par les espoirs d'une fin rapide du mouvement de hausse des taux aux Etats-Unis, les marchés actions ont repris le mouvement de baisse initié en début d'année. Les perspectives de ralentissement économique et d'une récession en 2023 ont pris le dessus sur les publications de résultats du 2ème trimestre pourtant globalement meilleures qu'anticipées. Les marchés européens ont reculé de -4,43% : les secteurs de l'immobilier, des télécommunications, de la santé et des ventes au détail ont connu les plus fortes baisses. A l'opposé, les secteurs du tourisme, des médias et les valeurs financières ont mieux résisté.

Evolution des principaux indicateurs

Evolution des taux d'intérêt

Taux	30/09/2021	30/09/2022	Evolution
Europe			
Taux courts (Estr)	-0,58%	+0,65%	+1,23pt
Taux longs (OAT 10 ans)	0,15%	2,71%	+2,86pt
Etats-Unis			
Taux courts	0,25%	3,25%	+3,00pt
Taux longs	1,49%	3,83%	+2,34pt

Marché des changes

Change	30/09/2021	30/09/2022	Evolution
EUR/USD	1,16	0,98	-15,52%
Pétrole (Brent/USD)	78,52	88,86	+13,17%
Once d'or (USD)	1 756,95	1 660,61	-5,48%

Marchés actions

Actions	30/09/2021	30/09/2022	Performance (*)
France (CAC 40)	6 520	5 762,34	-8,95%
Etats-Unis (S&P500)	4 308	3586	-15,50%
Japon (Nikkei)	29 453	25 937	-10,03%

*dividendes réinvestis

Politique d'investissement et principaux mouvements

Conformément à son objectif, SPPI Patrimoine est resté investi sur les actions et les obligations européennes en cherchant à maximiser le couple rendement/risque du portefeuille par une allocation d'actifs dynamique.

Stratégies et mouvements

Allocation d'actifs

L'exercice clos le 30 septembre 2022 a connu une très forte volatilité due, en particulier, à la normalisation des politiques monétaires et au conflit en Ukraine qui a déclenché une crise de l'énergie. La stratégie d'investissements basée sur la reflation progressive de l'économie a dû être ajustée suite à l'invasion de l'Ukraine. Nous avons ainsi réaliser progressivement des ajustements au niveau de l'exposition du fonds aux marchés actions qui est passé de 30% au 30/09/2021 à 18,76% au 30/09/2022. Compte tenu de l'environnement inflationniste que nous avons connu au cours de l'exercice et du mouvement de normalisation des politiques monétaires, nous avons conservé une sensibilité du portefeuille obligataire inférieure à 1% sur l'ensemble de la période (0,87% au 30/09/2022). Cette politique a été réalisée à partir de couvertures sur l'ensemble des échéances pour protéger au mieux les positions cash.

Portefeuille obligataire

Sur le portefeuille obligataire (49% du portefeuille au 31/12/2022), nous avons suivi plusieurs stratégies au cours de l'exercice :

- Au cours du dernier trimestre 2021, compte tenu des niveaux de taux historiquement bas, nous avons adopté une stratégie défensive avec une réduction des positions crédit et l'achat d'obligations courtes américaines (T bonds 2.75% 31/08/2023) libellées en dollar.
- Suite à la hausse des taux et à l'élargissement des spreads, nous avons, par la suite, renforcé les positions en obligations à haut rendement : tout d'abord au mois de mars sur les obligations Ardagh 2027, Kantar 2027, Atalian 2024 et Intrum 2025, puis au mois de juin sur les obligations Moblux 2028, Altice 2027 et Afflelou 2026.
- La hausse des taux courts a également permis de retrouver des stratégies de portage positif sur des échéances courtes et nous avons donc renforcé le segment « Investment Grade » notamment sur le secteur bancaire (Société Générale, BNP, RCI).
- Dans un contexte de hausse graduelle des taux d'intérêt, nous avons progressivement réduit les obligations convertibles dont la part est passée de 34% en début d'exercice à 16% au 30 septembre 2022 (Ventes des convertibles Korian Perp, Orpea 2027, Quadient Perp, Endenred 2028, Safran 2028).
- Au mois de juin, nous avons soldé les positions en dollar, suite à la hausse de la devise américaine.

- Enfin, compte tenu du décalage entre les anticipations d'inflations et la hausse continue de l'inflation publiée, nous avons mis en place des stratégies de hausse des « breakeven » d'inflations notamment sur les obligations italiennes.

Portefeuille actions

En début d'exercice (dernier trimestre 2021 et début 2022), la part investie en actions représentait 25% du portefeuille avec une orientation marquée sur les valeurs financières (BNP, Société Générale, Unicredit), l'énergie (Total, Engie, EDF) et les valeurs cycliques (Stellantis, Renault, Heidelbergercement, Saint Gobain). A contrario, et dans l'anticipation de la hausse des taux, nous avons sous-pondéré les valeurs de croissance (techno et luxe). Suite à la forte baisse des marchés à partir du mois de février (hausse des taux et invasion en Ukraine), nous avons progressivement renforcé les positions actions sur des valeurs particulièrement sanctionnées (Alstom, Wienerberger, Air France, LVMH, Airbus, Worldline). Enfin, la hausse des marchés durant l'été nous a progressivement amené à procéder à des arbitrages visant à augmenter les valeurs défensives dans le portefeuille (Endesa, Elis, Veolia Environnement) et à réduire les valeurs de croissance (LVMH), de l'Energie (Total, Engie) et de l'assurance (AXA).

Au 30 septembre 2022, le portefeuille présentait un delta actions inférieur à 20%, et conservait sa surpondération sur les valeurs bancaires, l'automobile et les valeurs industrielles.

Résultats de l'exercice

Sur le dernier exercice clôturant le 30/09/2022, le fonds affiche les performances suivantes :

- Part C : -7,48% contre -11,41% pour son indice de référence
- Part I : -7,01% contre -11,41% pour son indice de référence

Le portefeuille obligataire et convertibles, pénalisé par la hausse des taux affiche une contribution négative de -7,59% en partie compensée par les couvertures sur les futurs taux (+3,64%). La part actions a également contribué négativement à la performance (-3,40%) avec un résultat positif des opérations de couverture de +1,93%.

Effet de levier

Le fonds n'a pas eu recours à effet de levier au cours de l'exercice.

Techniques de gestion efficace de portefeuille

L'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opération au cours de l'exercice clos.

Modification temporaire des limites de détention de cash

Compte tenu des tensions géopolitiques dues à l'invasion de l'Ukraine, la décision a été prise au sein de la société de gestion de modifier la limite de détention de cash de 10% à 20% afin de laisser la possibilité aux gérants de protéger les portefeuilles. Cette période de limite de cash à 20% s'est étalée du 7 mars 2022 au 7 septembre 2022. Cette réserve de cash supplémentaire a été utilisée dans l'attente de meilleures opportunités d'investissements et a permis d'atténuer la volatilité du fonds.

Critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

En date du 1er janvier 2022, la politique de prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG) a été revue et améliorée afin de mieux prendre en compte ces problématiques dans la gestion du fonds.

Cette nouvelle politique s'appuie sur :

- la prise en compte du risque de durabilité dans le cadre de la réglementation SFDR ;
- la prise en compte des critères extra-financiers dans le processus d'investissement ;
- la politique d'exclusion ;
- la politique d'amélioration de note ;
- l'alignement des investissements aux objectifs par la Taxonomie européenne.

Prise en compte du risque de durabilité dans le cadre de la réglementation SFDR

Face à la matérialisation croissante du risque de durabilité observée ces dernières années, SPPI FINANCE a intégré l'analyse extra-financière dans son processus d'investissement. A compter du 1er janvier 2022, l'OPCVM est conforme à l'article 8 du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Il promeut et considère des critères extra-financiers dans son processus d'investissement, sans toutefois définir un objectif contraignant d'investissement durable.

Dans le cadre de ce même règlement, SPPI FINANCE communiquera au plus tard le 30 décembre 2022 sur les principales incidences négatives (PAI) affectant les facteurs de durabilité.

Politique de prise en compte des critères extra-financiers dans le processus d'investissement

Notre politique d'intégration des critères ESG s'articule comme suit :

Politique d'exclusion

Notre politique d'exclusion constitue un premier filtre dans notre stratégie d'investissement en évitant les émetteurs en contradiction avec nos valeurs et celles de nos clients. Nous rappelons que SPPI FINANCE exclut de son univers d'investissement :

- Les entreprises productrices de tabac
- Les entreprises dont l'activité est majoritairement liée à la défense (plus de 50% du chiffre d'affaires)
- Les entreprises actives dans la pornographie
- Les entreprises actives dans les manipulations génétiques sur les embryons humains,
- Les entreprises liées à l'extraction de charbon
- Les entreprises productrices d'énergie pour lesquelles le charbon représente plus de 10% du mix énergétique.

Politique d'amélioration de note

Notre politique d'intégration des critères extra-financiers s'appuie sur une analyse extra-financière réalisée par le fournisseur de données extra-financières Sustainalytics. Cette agence adopte une approche par le risque pour évaluer « la qualité ESG » des entreprises. Nous cherchons à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier afin que la note globale du portefeuille soit la meilleure possible.

L'univers investissable est défini à partir de sous-univers. L'ensemble de nos sous-univers sont définis à partir des bases de données de notre fournisseur Sustainalytics, « Country Risk Ratings » pour les émetteurs souverains et « Ratings Plus » pour les émetteurs privés :

- Sous-univers Govies Eurozone : Il englobe l'ensemble des émetteurs souverains européens membres de l'Euro zone (19 pays au 31/06/2022) et est évalué à partir la base de donnée « Country Risk Ratings » de Sustainalytics.
- Sous-univers Corporates : Ce sous-univers correspond à l'ensemble des émetteurs de la Zone Euro de la base de données de Sustainalytics « Ratings Plus » (+ de 2 000 émetteurs) n'appartenant pas à l'un des pays suivants, considérés comme non pertinents : Chypre, Malte, Estonie, Lettonie, Lituanie, Slovénie, Slovaquie.

L'univers de référence pour SPPI Patrimoine est : 25% Sous-univers Govies Eurozone + 50% Sous-univers Corporates +25% sous-univers Actions

Conformément à la position-recommandation de l'AMF DOC-2020-03 dans le cadre d'une communication non significativement engageante sur la prise en compte des critères extra-financiers, l'analyse extra-financière couvre au minimum :

- 90% des actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés

- 75% pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « émergents », les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».

Par ailleurs, un suivi strict des controverses majeures des émetteurs en portefeuille est réalisé ainsi qu'une veille globale sur l'ensemble de l'univers investissable.

Pour plus de détails sur notre politique d'investissement responsable, vous pouvez consulter notre site internet : http://www.sppifinance.fr/criteres_esg

Limites de l'approche extra-financière

SPPI FINANCE a conscience que l'hétérogénéité et la non exhaustivité des sources relatives aux informations permettant de suivre les critères ESG conduit seulement à une analyse partielle de la situation. Les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts du fait d'évaluation sans normes de marchés strictes et peuvent induire des biais d'analyse dans le processus d'investissement.

Alignment des investissements aux objectifs par la Taxonomie européenne Règlement (UE) 2020/852

SPPI FINANCE n'est pas en mesure actuellement de prendre un engagement sur un minimum d'activités alignées avec la Taxonomie. Conscient que la définition d'un objectif d'alignement participe à la réduction du risque de durabilité de l'OPCVM, SPPI FINANCE ne dispose toutefois pas, à ce jour, des données et ressources internes pour pouvoir déterminer ces données (part des activités des émetteurs sur lesquels l'OPCVM est investi alignée avec la taxonomie). En effet, la société est en attente de la publication de ces informations de la part des émetteurs dans le cadre de la réglementation dite « NFRD » qui aura lieu en 2022 sur l'activité 2021. Une fois la publication de ces informations réalisée, SPPI FINANCE se réservera le droit de faire évoluer ses objectifs en termes d'alignement aux objectifs environnementaux définis par la Taxonomie et d'intégrer ces objectifs dans le processus d'investissement.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/09/2022

SPPI PATRIMOINE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement européen et du conseil en date du 23 juillet 2014 modifiant la directive 2009/65/CE ("Directive UCITS V"), SPPI FINANCE a mis en place une politique de rémunération (la "Politique de rémunération") qui s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la Société de Gestion.

SPPI FINANCE se conforme aux grands principes, définis par la directive AIFM sur ce sujet, à savoir notamment :

- un équilibre approprié est établi entre les composantes fixes et variables de la rémunération globale, sachant que la partie fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale,
- la rémunération variable n'est pas exclusivement calculée par rapport aux performances du fonds,
- pas de bonus garantis
- l'évaluation des performances,
- la rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences de la présente directive.

Cette politique de rémunération telle que décrite dans notre procédure P 1-5, mise à jour le 15 avril 2021, est toujours valide.

Champ d'application

Les preneurs de risques sont les 2 dirigeants et les 3 gérants financiers, dont le Directeur Général. La rémunération variable des preneurs de risques prend en compte des critères quantitatifs ainsi que des critères qualitatifs voire managériaux lorsque cela est applicable. Les rémunérations variables éventuelles sont déterminées chaque année par les dirigeants compte tenu de l'évaluation et de l'atteinte des objectifs définis pour chaque collaborateur. Elles sont versées en fonction de la rentabilité de la Société et de l'évaluation de chaque collaborateur (performance individuelle et collective, contribution au développement interne de la société, respect des processus et procédures, attitude à l'égard des autres collaborateurs...). L'attribution d'une rémunération variable aux collaborateurs de SPPI fait l'objet d'un Procès-verbal archivé au sein du serveur de la société de gestion.

Application du Principe de proportionnalité.

Compte tenu de sa structure de gouvernance, des stratégies d'investissements (non complexes) et du nombre limité des OPC gérés, SPPI FINANCE, après une analyse des critères pertinents, a choisi d'appliquer le principe de la proportionnalité.

Le détail de notre politique de rémunération est disponible sur simple demande ou sur notre site internet www.sppifinance.fr.

Le montant total des rémunérations attribuées par SPPI FINANCE à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2021 s'est élevé à 507k€. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes : 433,5k€
- Montant total des rémunérations variables : 73,5k€
- Dont rémunérations variables du personnel identifié : 44k€.
- Dont rémunération variables des autres typologies de personnel : 29,5k€.

Evènements intervenus au cours de la période

01/10/2021 Frais : Mise à jour du paragraphe descriptif relatif à la commission de surperformance, afin de prendre en compte les dernières orientations de l'ESMA.

21/02/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la stratégie d'investissement au regard des dispositions du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR applicable depuis le 10 mars 2021. L'OPCVM relève de l'article 8

01/07/2022 Caractéristiques de gestion : L'univers de référence de SPPI Patrimoine est : 25% Sous-univers Govies Eurozone + 50% Sous-univers Corporates +25% sous-univers Actions

BILAN ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	42 899 217,39	51 379 943,77
Actions et valeurs assimilées	8 232 313,54	10 451 807,19
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 232 313,54	10 451 807,19
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	23 297 726,00	33 122 603,22
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	23 297 726,00	33 122 603,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	6 673 376,19	2 585 017,71
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	6 673 376,19	2 585 017,71
Titres de créances négociables	6 673 376,19	2 585 017,71
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	4 280 931,66	5 078 736,10
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 280 931,66	5 078 736,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	414 870,00	141 779,55
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	414 870,00	141 779,55
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	73 125,00	7 779,68
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	73 125,00	7 779,68
Comptes financiers	3 751 105,59	1 146 188,64
Liquidités	3 751 105,59	1 146 188,64
Total de l'actif	46 723 447,98	52 533 912,09

BILAN PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux propres		
Capital	42 743 981,96	51 946 917,59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 882 977,23	49 140,29
Résultat de l'exercice (a, b)	509 693,45	-371 028,66
Total des capitaux propres	46 136 652,64	51 625 029,22
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	414 870,00	141 779,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	414 870,00	141 779,50
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	171 925,34	767 103,37
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	171 925,34	767 103,37
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	46 723 447,98	52 533 912,09

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/09/2022	30/09/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FESXZ2F00002 STX50E-EUX 1222	2 486 250,00	0,00
Total Indices	2 486 250,00	0,00
Taux		
FBTPZ2F00002 EURO-FBTP-E 1222	3 023 460,00	0,00
FGBLZ2F00002 BUND-EUX 1222	1 384 900,00	0,00
FGBMZ2F00002 BOBL-EUX 1222	2 395 000,00	0,00
FBTPZ1F00002 EURO-FBTP-E 1221	0,00	1 215 600,00
FGBMZ1F00002 BOBL-EUX 1221	0,00	1 349 300,00
FOATZ1F00001 EURO-OAT-EU 1221	0,00	10 620 800,00
USTNZ1F00002 TNote 10Y-C 1221	0,00	1 022 605,87
Total Taux	6 803 360,00	14 208 305,87
Total Contrats futures	9 289 610,00	14 208 305,87
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	9 289 610,00	14 208 305,87
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	9 289 610,00	14 208 305,87
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	331 696,87	363 962,79
Produits sur obligations et valeurs assimilées	906 970,72	558 186,46
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 238 667,59	922 149,25
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	16 044,21	10 176,28
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	16 044,21	10 176,28
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 222 623,38	911 972,97
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	708 528,83	1 311 610,08
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	514 094,55	-399 637,11
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 401,10	28 608,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	509 693,45	-371 028,66

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010916189	1,5 % TTC maximum	Actif net
R	FR0011668045	1,5 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013236692	1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010916189	2,5% TTC maximum de l'actif net
R	FR0011668045	2,5% TTC maximum de l'actif net
I	FR0013236692	2,5% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010916189 C

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de son indicateur de référence (75% FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y + 25% EURO STOXX)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque

valeur liquidative selon les modalités suivantes :

En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence,

après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de

surperformance sera égale à 15 % TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence (75% FTSE MTS EUROZONE

GOVT BOND 3-5 Y + 25% EURO STOXX) (1). Le supplément de performance positif auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

A compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la

performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucun commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à

la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

(1) Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis

Part FR0011668045 R

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de son indicateur de référence (75% FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y + 25% EURO STOXX)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque

valeur liquidative selon les modalités suivantes :

En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence,

après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion préleva une commission de surperformance. La commission de

surperformance sera égale à 15 % TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence (75% FTSE MTS EUROZONE

GOVT BOND 3-5 Y + 25% EURO STOXX) (1). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

A compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la

performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à

la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

(1) Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis

Part FR0013236692 I

15% TTC de la surperformance au-delà de la performance de son indicateur de référence (75% FTSE MTS EUROZONE GOVT BOND 3-5 Y + 25% EURO STOXX)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée. Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque

valeur liquidative selon les modalités suivantes :

En cas de réalisation par le fonds d'une performance supérieure à l'indicateur de référence et positive sur la période de référence,

après imputation des frais de gestion fixes, la société de gestion prélèvera une commission de surperformance. La commission de

surperformance sera égale à 15 % TTC au-delà de la performance de son indicateur de référence (75% FTSE MTS EUROZONE

GOVT BOND 3-5 Y + 25% EURO STOXX) (1). Le supplément de performance positive auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

A compter de l'exercice ouvert le 1er octobre 2021, la période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la

performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. Cette période est extensible de 1 à 5 ans.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice aucune commission n'est perçue et la période initiale est prolongée de 12 mois (période de ratrappage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à

la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette année en sous-performance.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance ne sera perçue que dans le cas où l'ensemble des sous-performances des 4 exercices précédents aura été intégralement compensé. Une remise à zéro du calcul sera alors réalisée pour une nouvelle période extensible de 1 à 5 ans.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion.

Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

(1) Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Société de Gestion : 85% Dépositaire : 15% Actions - Obligations : 0,14% TTC maximum Souscription/rachat OPC Forfait 150€ TTC max Dépositaire : 100% TCN : 55€ maximum Marchés à Terme Options EUREX 0,30% Minimum 7€ TTC Futures EUREX 1€/lot TTC Futures CME-BOT 1\$/lot TTC Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/09/2022	30/09/2021
Actif net en début d'exercice	51 625 029,22	48 145 092,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	920 895,79	1 911 980,41
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 662 147,77	-5 187 634,61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 973 981,05	2 019 179,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 292 305,09	-1 634 594,06
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 531 433,73	453 524,86
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-155 765,00	-672 569,97
Frais de transaction	-134 888,89	-106 174,54
Différences de change	3 929,43	-8 274,87
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 460 694,83	6 794 698,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-5 928 325,24</i>	<i>1 532 369,59</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 532 369,59</i>	<i>-5 262 328,43</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	273 090,45	309 439,55
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>414 870,00</i>	<i>141 779,55</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>141 779,55</i>	<i>-167 660,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	514 094,55	-399 637,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	46 136 652,64	51 625 029,22

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	13 698 576,71	29,69
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	456 417,89	0,99
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 324 920,68	15,88
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	1 817 810,72	3,94
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	23 297 726,00	50,50
Titres de créances		
Bons du Trésor	6 673 376,19	14,46
TOTAL Titres de créances	6 673 376,19	14,46
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	2 486 250,00	5,39
Taux	6 803 360,00	14,75
TOTAL Opérations de couverture	9 289 610,00	20,13
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	21 854 782,61	47,37	348 932,78	0,76	1 094 010,61	2,37	0,00	0,00
Titres de créances	2 415 119,34	5,23	0,00	0,00	4 258 256,85	9,23	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 751 105,59	8,13	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	6 803 360,00	14,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 204 713,04	2,61	2 354 824,23	5,10	8 327 795,42	18,05	6 369 081,23	13,80	5 041 312,08	10,93
Titres de créances	0,00	0,00	2 415 119,34	5,23	0,00	0,00	0,00	0,00	4 258 256,85	9,23
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 751 105,59	8,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 395 000,00	5,19	4 408 360,00	9,56
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	22 932,53	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/09/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 280 931,66
	FR0012696102	SPPI MULTI-OBL.3D	2 133 366,00
	FR0013220639	BELHARRA EURO I 3D	2 147 565,66
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			4 280 931,66

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux
Total acomptes			0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total
Total acomptes			0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	509 693,45	-371 028,66
Total	509 693,45	-371 028,66

	30/09/2022	30/09/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	406 155,57	-341 795,56
Total	406 155,57	-341 795,56
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/09/2022	30/09/2021
C2 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	7 491,76	-4 800,30
Total	7 491,76	-4 800,30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/09/2022	30/09/2021
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	96 046,12	-24 432,80
Total	96 046,12	-24 432,80
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 882 977,23	49 140,29
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 882 977,23	49 140,29

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/09/2022	30/09/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 453 392,81	42 191,52
Total	2 453 392,81	42 191,52
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/09/2022	30/09/2021
C2 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	45 252,99	592,37
Total	45 252,99	592,37
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/09/2022	30/09/2021
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	384 331,43	6 356,40

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/09/2022	30/09/2021
I1 PART CAPI I		
Total	384 331,43	6 356,40
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/09/2018	C1 PART CAPI C	51 563 432,91	356 985,768	144,44	0,00	0,00	0,00	-0,11
28/09/2018	C2 PART CAPI R	751 906,14	6 928,859	108,51	0,00	0,00	0,00	-0,08
28/09/2018	I1 PART CAPI I	6 360 797,21	63,846	99 627,18	0,00	0,00	0,00	427,81
30/09/2019	C1 PART CAPI C	47 475 595,86	331 548,925	143,19	0,00	0,00	0,00	-0,51
30/09/2019	C2 PART CAPI R	486 578,37	4 522,824	107,58	0,00	0,00	0,00	-0,38
30/09/2019	I1 PART CAPI I	6 337 610,21	63,846	99 264,01	0,00	0,00	0,00	133,04
30/09/2020	C1 PART CAPI C	41 697 584,29	315 167,693	132,30	0,00	0,00	0,00	0,59
30/09/2020	C2 PART CAPI R	564 022,54	5 675,049	99,38	0,00	0,00	0,00	0,43
30/09/2020	I1 PART CAPI I	5 883 485,19	63,846	92 151,19	0,00	0,00	0,00	863,14
30/09/2021	C1 PART CAPI C	44 250 835,77	292 640,435	151,21	0,00	0,00	0,00	-1,02
30/09/2021	C2 PART CAPI R	621 293,80	5 469,576	113,59	0,00	0,00	0,00	-0,76
30/09/2021	I1 PART CAPI I	6 752 899,65	63,846	105 768,56	0,00	0,00	0,00	-283,12
30/09/2022	C1 PART CAPI C	39 249 087,73	280 534,199	139,90	0,00	0,00	0,00	10,19
30/09/2022	C2 PART CAPI R	723 946,05	6 888,293	105,09	0,00	0,00	0,00	7,65
30/09/2022	I1 PART CAPI I	6 163 618,86	62,669	98 351,95	0,00	0,00	0,00	7 665,31

SOUSSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 118,612000	753 209,63
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-17 224,848000	-2 524 637,46
Solde net des Souscriptions / Rachats	-12 106,236000	-1 771 427,83
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	280 534,199000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI R		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 523,197000	167 686,16
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-104,480000	-11 708,96
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 418,717000	155 977,20
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	6 888,293000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1,177000	-125 801,35
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1,177000	-125 801,35
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	62,669000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/09/2022
FR0010916189 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	633 076,89
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	238,43
Rétrocessions de frais de gestion	0,00
FR0011668045 C2 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	10 058,94
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	1,38
Rétrocessions de frais de gestion	0,00
FR0013236692 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	65 153,19
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
Créances	Coupons et dividendes	73 125,00
Total des créances		73 125,00
Dettes	Frais de gestion	171 925,34
Total des dettes		171 925,34
Total dettes et créances		-98 800,34

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	42 484 347,39	92,08
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	8 232 313,54	17,84
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	23 297 726,00	50,50
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	6 673 376,19	14,46
TITRES OPC	4 280 931,66	9,28
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	73 125,00	0,16
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-171 925,34	-0,37
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	3 751 105,59	8,13
DISPONIBILITES	3 751 105,59	8,13
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	46 136 652,64	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						8 232 313,54	17,84
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						8 232 313,54	17,84
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						8 231 040,15	17,84
TOTAL AUTRICHE						247 200,00	0,54
AT0000831706 WIENERBERGER			EUR	12 000		247 200,00	0,54
TOTAL ESPAGNE						454 382,00	0,98
ES0118594417 INDRA SISTEMAS S.A			EUR	28 400		223 082,00	0,48
ES0130670112 ENDESA			EUR	15 000		231 300,00	0,50
TOTAL FINLANDE						477 765,45	1,04
FI0009000681 NOKIA			EUR	108 300		477 765,45	1,04
TOTAL FRANCE						5 412 064,78	11,72
FR0000031122 AIR FRANCE-KLM			EUR	257 860		335 346,93	0,73
FR0000051732 ATOS			EUR	9 800		79 968,00	0,17
FR0000073041 PIERRE ET VACANCES			EUR	502 713		407 197,53	0,88
FR0000120404 ACCOR			EUR	15 500		334 955,00	0,73
FR0000120578 SANOFI			EUR	3 000		235 200,00	0,51
FR0000120628 AXA			EUR	9 000		202 275,00	0,44
FR0000120644 DANONE			EUR	7 000		339 990,00	0,74
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA			EUR	1 500		210 525,00	0,46
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	10 000		197 100,00	0,43
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	7 000		259 350,00	0,56
FR0000130809 SOCIETE GENERALE			EUR	20 305		414 526,58	0,90
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	10 000		436 050,00	0,95
FR0000131757 ERAMET			EUR	3 000		244 200,00	0,53
FR0000133308 ORANGE			EUR	25 000		231 200,00	0,50
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT			EUR	28 331		474 402,60	1,03
FR0010242511 EDF			EUR	62 595		744 254,55	1,59
FR0012435121 ELIS			EUR	16 850		175 071,50	0,38
FR0013181864 CGG RGPT			EUR	123 064		88 236,89	0,19
FR0014008VX5 EUROAPI			EUR	130		2 215,20	0,00

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE						583 672,02	1,27
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.			EUR	865 000		164 609,50	0,36
IT0005239360 UNICREDIT REGR.			EUR	40 071		419 062,52	0,91
TOTAL PAYS-BAS						1 055 955,90	2,29
NL0000226223 STMICROELECTRONICS			EUR	12 000		386 940,00	0,84
NL0000235190 AIRBUS			EUR	3 000		266 670,00	0,58
NL00150001Q9 STELLANTIS			EUR	32 775		402 345,90	0,87
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 273,39	0,00
TOTAL FRANCE						1 273,39	0,00
FR001400B4G1 PIERRE ET VAC.BSA CREANCIERS			EUR	75 797		1 273,39	0,00
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						23 297 726,00	50,50
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						23 297 726,00	50,50
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						13 698 576,71	29,69
TOTAL ESPAGNE						328 291,78	0,71
XS2423013742 EDREAMS ODIGEO 5,5%040727	20/12/2021	15/07/2027	EUR	400	5,50	328 291,78	0,71
TOTAL FRANCE						7 384 280,84	16,01
FR0012821940 CAPGEMINI 2,5%15-010723	01/07/2015	01/07/2023	EUR	5	2,50	502 583,42	1,09
FR0013201597 RCI BANQ 0,5%16-150923 EMTN	15/09/2016	15/09/2023	EUR	900	0,50	870 777,25	1,89
FR0013213832 CNP ASSURANCES 1,875% 201022	20/10/2016	20/10/2022	EUR	5	1,875	509 074,04	1,10
FR0013257557 RALLYE 4,371%17-280232 EMTN	23/05/2017	28/02/2032	EUR	4		51 920,00	0,11
FR0013403441 SOCIETE GENERALE 1,25%19-0224	15/02/2019	15/02/2024	EUR	9	1,25	880 056,86	1,91
XS1547407830 BNPP 1,125%17-101023 EMTN	10/01/2017	10/10/2023	EUR	1 900	1,125	1 885 911,63	4,09
XS1590067432 LOXAM 6%17-150425	04/04/2017	15/04/2025	EUR	900	6,00	420 022,21	0,91
XS2010039118 QUATRIM 5,875%19-150124	20/11/2019	15/01/2024	EUR	500	5,875	479 752,01	1,04
XS2031871143 LOXAM 5,75%19-150727	22/07/2019	15/07/2027	EUR	300	5,75	238 433,92	0,52
XS2205088896 PARTS EUROPE 6,5%20-160725	17/07/2020	16/07/2025	EUR	500	6,50	506 556,94	1,10
XS2342910689 AFFLELOU 4,25%21-190526	19/05/2021	19/05/2026	EUR	400	4,25	358 619,00	0,78
XS2357737910 MOBILUX 0% PERP	29/06/2021	31/12/2050	EUR	400	4,25	282 578,56	0,61
XS2402071760 MIDCO GB 7,75%21-011127	02/11/2021	01/11/2027	EUR	400	7,75	397 995,00	0,86
TOTAL ROYAUME UNI						425 652,43	0,92
XS1577947440 INEOS FINANCE 2,125%17-151125	03/11/2017	15/11/2025	EUR	500	2,125	425 652,43	0,92
TOTAL LUXEMBOURG						1 354 687,68	2,94

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2067265392 SUMM BC HA 9,25%19-311027	30/10/2019	31/10/2027	EUR	400	9,25	302 674,19	0,66
XS2079032483 ARD FINANCE TV19-300627	20/11/2019	30/06/2027	EUR	500 000	5,00	348 932,78	0,76
XS2138128314 ALTICE FR HLDG 8%20-150527	26/03/2020	15/05/2027	EUR	400	8,00	316 563,56	0,69
XS2361344315 PICARD BONDCO 5,375%01072027	07/07/2021	01/07/2027	EUR	500	5,375	386 517,15	0,83
TOTAL PAYS-BAS						3 378 564,60	7,32
XS0454773713 KPN 5,625%09-300924 MTN	30/09/2009	30/09/2024	EUR	1 300	5,625	1 354 049,37	2,93
XS1699848914 DUFRY ONE 2,5%17-151024	24/10/2017	15/10/2024	EUR	500	2,50	466 768,06	1,01
XS1882544627 ING GROUP 1%18-200923	20/09/2018	20/09/2023	EUR	10	1,00	981 463,56	2,13
XS2111948126 SUMMER BIDCO 9%20-151125	06/02/2020	15/11/2025	EUR	200 000	9,00	167 156,93	0,36
XS2178833773 STELLANTIS 3,875%20-0126	07/07/2020	05/01/2026	EUR	400	3,875	409 126,68	0,89
TOTAL SUEDE						827 099,38	1,79
XS2211136168 INTRUM 4,875%20-150825	05/08/2020	15/08/2025	EUR	500	4,875	453 496,46	0,98
XS2287912450 VERISURE MID 5,25%21-150229	25/01/2021	15/02/2029	EUR	500	5,25	373 602,92	0,81
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régл. ou assimilé						456 417,89	0,99
TOTAL LUXEMBOURG						456 417,89	0,99
XS2250154494 GARFUNKELUX HOLDCO 010526	21/10/2020	01/05/2026	EUR	500		456 417,89	0,99
TOTAL Obligations convertibles négo. sur un marché régл. ou assimilé						7 324 920,68	15,88
TOTAL BELGIQUE						893 930,00	1,94
BE6327660591 SAGERPAR 0%21-010426 ECH.	01/04/2021	01/04/2026	EUR	10		893 930,00	1,94
TOTAL ALLEMAGNE						1 385 745,97	3,00
DE000A2LQRA1 RAG-STIFTUNG 0%18-021024 EXCH.	02/10/2018	02/10/2024	EUR	6		556 212,00	1,21
DE000A2YYPE76 MTU 0,05%19-180327 CONV.	18/09/2019	18/03/2027	EUR	10	0,05	829 533,97	1,79
TOTAL ESPAGNE						926 777,94	2,01
XS2257580857 CELLNEX 0,75%20-201131 CV	20/11/2020	20/11/2031	EUR	14	0,75	926 777,94	2,01
TOTAL FRANCE						3 422 827,77	7,42
FR0013444148 VEOLIA 0%19-010125 CONV.REGS	12/09/2019	01/01/2025	EUR	27 376		800 884,88	1,74
FR0013448412 UBISOFT 0%19-240924 OCEANE	19/09/2019	24/09/2024	EUR	5 000		524 085,00	1,14
FR0014002JO2 FNAC DARTY OC 0,25%23032027	23/03/2021	23/03/2027	EUR	5 333	0,25	336 533,63	0,73
FR0014003Z32 SAFRAN 0%21-010428 CV	14/06/2021	01/04/2028	EUR	8 533		1 288 320,87	2,78
FR0014005AO4 KORIAN 1.875PCT ODIRNANE CONV	08/09/2021	31/12/2050	EUR	14 391		473 003,39	1,03
TOTAL LUXEMBOURG						695 639,00	1,51

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2051856669 ELIOTT CAPITAL 0%19-1222 EXCH	11/09/2019	30/12/2022	EUR	7		695 639,00	1,51
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						1 817 810,72	3,94
TOTAL FRANCE						1 817 810,72	3,94
FR0010154385 CASINO TV05-PERPETUEL	20/01/2005	31/12/2050	EUR	200		44 795,96	0,10
FR0014000774 LA MONDIALE 0,75%20-200426	20/10/2020	20/04/2026	EUR	10	0,75	873 371,51	1,89
XS0188935174 AXA TV04-PERP.SUBORD. EMTN	02/04/2004	04/04/2050	EUR	590		592 796,76	1,28
XS0210434782 AXA TV05-PERP. EMTN	25/01/2005	31/12/2050	EUR	312	3,00	306 846,49	0,67
TOTAL Titres de créances						6 673 376,19	14,46
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						6 673 376,19	14,46
TOTAL Titres de créances négociables						6 673 376,19	14,46
TOTAL ALLEMAGNE						2 415 119,34	5,23
DE0001102325 ALLEMAGNE 2%13-150823	11/09/2013	15/08/2023	EUR	240 000 000	2,00	2 415 119,34	5,23
TOTAL ITALIE						4 258 256,85	9,23
IT0005387052 ITALIE TV19-150530 INFLATION	15/05/2019	15/05/2030	EUR	4 300	0,40	4 258 256,85	9,23
TOTAL Titres d'OPC						4 280 931,66	9,28
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						4 280 931,66	9,28
TOTAL FRANCE						4 280 931,66	9,28
FR0012696102 SPPI MULTI-OBLIG FCP 3DEC			EUR	21 400		2 133 366,00	4,62
FR0013220639 BELHARRA EURO I FCP 3DEC			EUR	18,5		2 147 565,66	4,66
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						-414 870,00	-0,90
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	-414 870		-414 870,00	-0,90
TOTAL AUTRES PAYS						414 870,00	0,90
FBTPZ2F00002 EURO-FBTP-E 1222			EUR	-27		140 400,00	0,30
FESXZ2F00002 STX50E-EUX 1222			EUR	-75		144 470,00	0,32
FGBLZ2F00002 BUND-EUX 1222			EUR	-10		67 800,00	0,15
FGBMZ2F00002 BOBL-EUX 1222			EUR	-20		62 200,00	0,13

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%

	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%

	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%

	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*